



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N° 12 — SEPTEMBRE 2012

AGENDA

27 Octobre 2012 - 20h30
Concert « Merci facteur »
au Val'Rhone à Moncé

10 Novembre 2012
Le bois énergie
Visites d'installation et
conférence/débat

08 Décembre 2012
Collecte de déchets (dans le
cadre du Téléthon)

Voir les détails en page 4

07 Décembre 2012 - 20h30
Assemblée générale
Salle du campanile à Laigné

CONTACTS

Présidente :
Chantal Blossier
02 43 42 55 37

Vice-Président :
Gilles Guérin
02 43 21 15 83

Trésorier :
Alain Fillâtre
02 43 42 07 39

Site Internet :
<http://gspp.asso.st>

Email :
contact@gspp.asso.st

Vidange de fosses :
Jean-Claude Lecomte
02 43 42 84 79

Achats groupés de bois :
Gilles Guérin
02 43 21 15 83

Intercommunalité et projets locaux : le dessous des cartes

« *On ne nous dit pas tout !!!* »

Et à Moncé,... Comme presque partout on ne nous dit pas tout non plus. Pire, on ne nous dit rien. C'est le silence comme si la municipalité avait peur de sa population. Non, les moncéens peuvent comprendre. Il faut leur expliquer, c'est tout.

Est-ce du mépris ? Ce serait une attitude insupportable...

Pourtant, rappelez-vous, pendant les deux dernières campagnes municipales on nous avait promis, la main sur le cœur, que des débats publics seraient organisés régulièrement et que la population pourrait s'exprimer. Là encore, toujours rien... Faut-il y voir le refus d'accepter la contestation ?

Le débat démocratique implique l'acceptation d'échanges contradictoires, la reconnaissance de l'autre. La liberté d'expression est un des principes de notre constitution.

Nous, association, avons le droit de dire : « Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous ne sommes pas d'accord avec vous ! Et même, si vous avez été élus par la majorité de la population, vous n'avez pas reçu un chèque en blanc pour exercer le pouvoir à votre guise et vous devez rendre des comptes aux citoyens de Moncé ».

Il est curieux de constater que dans les délibérations du conseil municipal, les décisions sont presque toujours prises à l'unanimité.

Jamais de contestation, pas de désaccord, tous unis derrière le grand chef.

Les quelques conseillers en désaccord avec ce postulat ont démissionné sans bruit.

Malgré cette chape de plomb, ce silence lourd et pesant, des fuites, des bruits de couloir nous informent que des choses se préparent. Les pièces du puzzle se mettent en place silencieusement et insidieusement.

Le 24 avril, le Conseil Communautaire a voté

"l'instauration d'une servitude de passage sur les parcelles de la Belle Etoile, dans le cadre du projet de carrière". Quoi de plus naturel ?

Le 4 mai, le Conseil Municipal, "considérant que le projet de l'exploitation d'une sablière au lieu dit "la Butte du Vieux Mans" est bien un projet d'intérêt général" a décidé, là encore à l'unanimité, "de prescrire la révision simplifiée n°1 du PLU pour créer un secteur Nca aux dépens d'une zone Np Espaces Boisés Classés pour permettre l'exploitation de carrières au lieu dit "la Butte du Vieux Mans".

Cette Zone naturelle protégée pour les sites et paysages, Espaces Boisés Classés depuis longtemps, était ainsi préservée des carrières ou autres industries polluantes.

Pourquoi nos élus ont-ils entamé la démarche pour supprimer toutes les protections existantes avec cette précipitation ? Échéance électorale ?

Dans le processus d'autorisation d'ouverture d'une carrière, ces protections sont le "premier verrou" qu'il est nécessaire de lever, pour que la demande du carrier puisse aboutir. Il ne peut rien se passer tant qu'elles existent et c'est bien la municipalité qui en a la maîtrise.

Rejeter les responsabilités sur l'administration n'est que désinformation.

Les élus locaux sont les premiers responsables. C'est donc bien en pleine conscience qu'ils livreront la "Butte du Vieux Mans" à un carrier intéressé depuis longtemps et qui projette d'en extraire 10 millions de tonnes de sable sur 30 ans.

Autant dire qu'une fois amputé de ce volume considérable, ce site d'exception aura perdu son intérêt géologique, écologique et paysager qui constitue par ailleurs un des rares attraits de la commune.

Comment peut-on affirmer que la butte du Vieux Mans sera préservée après une telle

extraction ?

A travers divers articles de presse on apprend aussi que Moncé souhaite rejoindre Le Mans Métropole. Petit village rural, il risque d'être noyé dans cette communauté urbaine, de perdre son identité et son indépendance.

La lecture du blog de Sébastien Gouhier, maire d'Ecomoy, nous apprend que Moncé a déjà voté en interne son rattachement à Le Mans Métropole. La décision est donc déjà prise sans aucune concertation avec la population, contrairement à ce qu'on fait les communes de Guécelard et Téloché.

Un fonctionnement opaque et méprisant à l'égard des moncéens qui traduit l'ambition d'aller "jouer dans la cour des grands" sans se préoccuper des intérêts des habitants.

En effet, une telle décision ne sera pas sans conséquences sur les impôts locaux. Si Moncé quitte la communauté de

commune de l'Orée de Bercé/Bélinois, il lui faudra s'acquitter de sa part des emprunts communs contractés et en même temps participer au financement des grands projets de Le Mans Métropole (tram, stade, théâtre ...).

Compte tenu du fait que les dotations de l'Etat sont en baisse, que la fiscalité des entreprises diminue et que les offres de crédit se raréfient, les communautés urbaines sont à la recherche de financements.

En conséquence, c'est la fiscalité des ménages qui devient la variable d'ajustement. Il faut donc de plus en plus d'habitants. C'est ce qui intéresse Le Mans Métropole.

A l'échelon local ce rattachement a été pensé depuis longtemps englobant les projets de déviation et de carrière. Les élus préparent un beau cadeau à mettre "dans la corbeille de la mariée".

« On ne nous dit pas tout !!! »

Indépendance énergétique

Le Mené : une communauté de communes en pointe

Des représentants de GSPP se sont rendus dans cette région du centre-Bretagne le 30 mai dernier.

Vers 1990, des agriculteurs souhaitant pérenniser une agriculture de petites et moyennes exploitations confrontées aux limitations d'épandage de lisiers montent l'association (MIR) pour trouver des solutions. Ils se renseignent, font des visites avec des artisans, des élus, ... C'est le début d'une dynamique territoriale qui s'accélère quand la communauté de communes du Mené décide de lier son développement aux énergies et à l'environnement. Divers projets seront lancés, souvent en mariant fonds publics et privés :

Geotexia : production de méthane à partir des lisiers et des rejets d'un gros abattoir. Capacité de traitement de 75000 t/an. Le méthane sert à la production d'électricité et de chaleur pour le fonctionnement de l'équipement. Le surplus servira au chauffage de serres. Après bien des vicissitudes administratives, techniques... l'usine est en service à puissance réduite. 34% appartient à une Cuma.

Ménergol : coopérative de 65 agriculteurs qui extrait l'huile du colza pour faire fonctionner des moteurs en agriculture. Capacité 1,6 millions de litres/an. Le surplus et les tourteaux étant vendus pour l'alimentation du bétail.

Réseaux de chaleur alimentés au bois déchiqueté : 3 sont en service et chauffent environ 10000m² de bâtiments publics, ateliers, commerces et logements. Le bois provient des forêts locales. Des plantations ont été effectuées, certaines irriguées par l'eau rejetée par Géotexia. D'autres réseaux sont en projet.

Photovoltaïque : des toits publics et privés sont équipés de panneaux. C'est le cas des stockages de bois déchiquetés.

Éolien : c'est le gros projet en cours. 7 éoliennes de 850 kW permettront d'alimenter 6000 foyers. 8 Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire (CIGALES) rassemblant environ 160 particuliers détiennent plus d'un tiers du capital de la société constructrice Citéol Mené.

Ménergôle : pépinière d'entreprise (spécialisée énergies et développement durable) installée dans un bâtiment basse consommation chauffé à 90% par le soleil.

D'autres projets sont en cours. Par exemple, la construction de maisons chauffées par le soleil avec stockage dans de l'eau (15 pour la première tranche).

L'objectif final (2025) est de produire autant d'énergie que le territoire en consomme.

En résumé, un territoire où la population, les associations et les pouvoirs publics s'entendent plutôt bien dans des projets d'avenir.

PPRT du dépôt pétrolier de St Gervais

Il est maintenant approuvé. Ce plan vaut servitude d'utilité publique et les mesures qu'il contient sont d'application immédiate. Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme. Vous pouvez consulter ce PPRT en mairie de St Gervais mais aussi sur le site Internet de la DREAL des Pays de la Loire :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/pprt-de-saint-gervais-en-belin-a893.html>

Les papillons

CAPTURE DE NUIT

22 personnes ont participé à la capture de nuit des 8 et 9 juin qui s'est déroulée dans des prairies naturelles en bordure des bois de Moncé.



sphinx du peuplier

Denis Foussard équipé de 2 pièges lumineux animait la sortie.

La soirée était fraîche et les bêtes frileuses n'ont pas été très nombreuses à se faire prendre. Cependant quelques spécimens intéressants ont pu être observés le lendemain matin : bucéphale, sphinx du peuplier, phalène du bouleau, écaille martre, écaille fermière, écaille tigrée,

REFUGES À PAPILLONS

Dans le cadre du comice agricole de Laigné en Belin, à travers une exposition documentée, une projection plus technique et deux animations pour ceux qui voulaient tester leurs connaissances en la matière, GSPP visait à encourager les particuliers et les collectivités locales à mettre en place des refuges à papillons.

Pourquoi vouloir créer un refuge à papillons ?

Ce sont de merveilleux ambassadeurs du monde vivant. Ils symbolisent la beauté, la légèreté, l'harmonie, la fragilité et la poésie.

Ce sont des indicateurs de milieux naturels de qualité, des pollinisateurs de plantes dont les fruits et légumes.

Une espèce vivante sur dix est un papillon et pourtant de nombreuses espèces disparaissent ou se raréfient (destruction de leur habitat, utilisation de produits chimiques, pollution lumineuse)

Un refuge pour les papillons : où ?

Dans son jardin, ou dans un lieu public aménagé à cet effet (250 m² suffisent), non loin des endroits fréquentés par les enfants (école, garderie...) pour y intéresser le plus grand nombre.

écaille lièvre, point d'exclamation, boamie des lichens, éborine... Quelques captures ont été effectuées de jour au filet : piéride du lotier, vulcain, procris, sésie apiforme...

Pour notre gouverne nous avons également appris qu'en fonction du calendrier on rencontre des papillons différents. En effet le stade papillon dans la vie de ces insectes est de courte durée (de quelques jours à quelques mois) et n'a que des fonctions reproductrices (copulation, ponte). Certains papillons n'ont pas de pièces buccales donc ne se nourrissent pas.

D'éminents spécialistes ont été appelés à la rescousse pour identifier une espèce : xestia agathina, qui ne se rencontre normalement qu'en automne dans des endroits où on la trouve de la bruyère.



Ecaille martre

Qu'est ce qu'un refuge à papillons ?

C'est un espace renfermant :

- un coin en friche pour les chenilles (chaque espèce ne se nourrit que d'une ou de quelques variétés de plantes)
- des fleurs ou des arbres pour nourrir les papillons : valériane, marguerite, trèfle, sauge officinale, centaurée, buddleia, tabac, luzerne, asters, scabieuses... et en règle générale toutes les plantes à fleurs sauvages
- des abris : garder du lierre sur les arbres ou sur des vieux murs (il constitue un refuge hivernal pour certaines espèces de papillons (ex : le citron).

Quelques règles à respecter

Laisser si possible une partie refuge en végétation naturelle et ne faucher qu'à l'automne.

Interdire sur la partie du terrain en refuge les traitements chimiques et utiliser de préférence des méthodes naturelles et des produits utilisés en jardinage biologique.

Visite : le jardin du Renaudin

Samedi 1er septembre, nous nous sommes retrouvés à une vingtaine de personnes pour visiter le jardin de Bernadette et Jean Pierre Chuine à Marigné Laillé. C'est avec gentillesse et professionnalisme qu'ils nous ont fait partager leur expérience du jardinage au naturel et nous ont démontré les bienfaits pour la santé de consommer des produits frais, sains, non traités.

En résumé, jardiner au naturel, c'est assez facile, économique, bon pour le jardinier et l'environnement.

Déviations Arnage-Ponthibault

C'est le département qui a fait appel du jugement du tribunal administratif annulant la Déclaration d'Utilité Publique de la déviation et non le Préfet comme nous l'avions indiqué dans notre précédente édition. Le jugement en appel est prévu pour le 1er trimestre 2014.

Sur votre agenda ...

Concert : "Merci facteur"

Poèmes de Jules Mougin mis en musique et chantés par Richard Graille, en partenariat avec le Val'Rhone.

Jules Mougin, un facteur comme on en rencontrait autrefois dans nos campagnes, nous livre ses réflexions sur son environnement naturel et humain, sur les injustices et les absurdités du monde... C'est de la poésie sans prétentions, fraîche et juste.

Pour petits et grands : tout le monde comprend.

Samedi 27 Octobre à 20h30 au Val'Rhone à Moncé en Belin

Tarifs : 12€, 10€(adhérents), gratuit -12 ans

Le bois : énergie renouvelable et durable

Dans le cadre de l'année internationale des énergies renouvelables pour tous (projet associatif départemental piloté par SNE), nous vous proposons le **Samedi 10 Novembre** une journée consacrée à l'énergie bois :

Le matin visites d'installations chez des particuliers :

- 9h : RDV chez Gilles Guérin (bois granulés), la Louvetière, 72 route du Lude, St Gervais en Belin.

- 10h30 : au choix des participants Jean-Luc Coulon, Ricordaine, Téloché (bois déchiqueté) ou JM Coutard 27 chemin du Rasnay, St Gervais en Belin (bois bûches : poêle de masse)

L'après-midi de 14h à 17h au Val'Rhone à Moncé en Belin : conférence/débat portant sur cette énergie, ses différentes formes d'utilisation, des questions techniques liées au matériel utilisé et sur la ressource en bois énergie, avec un représentant d'Atlanbois, de l'ADEAS Civam (relais bois énergie en Pays de Loire), des propriétaires forestiers de la Sarthe, de l'ONF, le responsable forêt de FNE, un fabricant de chaudières, un installateur, un fabricant de granulés bois, des utilisateurs...

Téléthon 2012

Collecte de déchets dans les fossés des routes du Lude, de Fromenteau et du Plessis et mise en place d'un affichage pédagogique pour inciter les automobilistes à plus de civisme.

Nouveau partenaire : l'association ADEL.

Samedi 8 Décembre, RDV à 14h route du Lude à St Gervais en Belin, face au garage Renault

S.A.R.L. BARBEAU
Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades
Démoussage de toitures
Isolation thermique
Malidor
Devis Gratuit
Peinture écologique
72230 Moncé en Belin
Tél - Fax : 02.43.42.03.63
06 31 97 38 19
HYGIENE SANTE
ENVIRONNEMENT
NF EN ISO 14001

Service Assainissement Manceau
SAM
Beaufort sur Sarthe
Conté sur Sarthe
Bonnilain
Le Mans
Changé
Brillon
Melkome sur Sarthe
Bouterne
Mayet
Particuliers
Vidange
Débouchage
Nettoyage cuve
Professionnels
Curage réseaux
Inspection vidéo
Test d'étanchéité
ZA Le Perquoi
72560 CHANGÉ
Téléphone : 02 43 40 00 66
Télécopie : 02 43 40 00 90